

## LES OUVRIERES DES BOUCHONNERIES VAROISES

### TRAVAIL FEMININ EN MILIEU INDUSTRIEL RURAL

1880-1950

---

Laurie STROBANT BEN DAOUD  
Professeure certifiée d'histoire-géographie, Académie de Nice

*« Voici la bande charmante, Nanette au minois si joli,  
Léonore la gracieuse, et Lucie qui toujours rit.  
Marthe à l'opulent corsage, Lise qui a le regard si doux,  
Les autres ont bien leurs avantages, vous en trouverez pour tous les goûts ».*

Les strophes de ce poème intitulé « Lou Suve » (le chêne-liège), écrit par un bouchonnier anonyme d'Agay en 1889 et publié dans l'almanach *Lou Franc Prouvençau* de

Draguignan<sup>170</sup>, décrit de manière plutôt licencieuse les ouvrières des bouchonneries associées aux suberaies (forêts de chênes-liège) des massifs des Maures et de l'Esterel, dans le département du Var. Au-delà du ton grivois de cet écrit, celui-ci met en lumière le développement du salariat féminin en usine dans ce secteur d'industrie rurale du sud de la France qui représente le site de production d'objets en liège (surtout les bouchons) le plus important de l'Hexagone au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>171</sup>.

Le liège est un matériau naturel utilisé depuis des millénaires en Méditerranée. Alors que son usage connaît un relatif déclin suite à la chute de l'Empire romain<sup>172</sup>, il fait l'objet d'un nouvel essor à partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle avec la généralisation de la bouteille en verre, nouveau mode de consommation qui accompagne le développement viticole. Les premiers bouchons sont taillés à la main et leur efficacité permet un développement rapide de leur utilisation donnant ainsi naissance à la bouchonnerie. En France, les statuts de la corporation des bouchonniers sont fixés le 24 août 1726<sup>173</sup>.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le secteur de la bouchonnerie connaît des mutations. Les importations de liège en provenance d'Italie, de la péninsule ibérique et du Maghreb<sup>174</sup> viennent compléter les apports locaux devenus insuffisants, et les ateliers se mécanisent progressivement. Dès les années 1830-1840, apparaissent les coupeuses, machines munies de lames à poignée et de cales qui permettent de découper le liège en bandes ou en carré, préalablement à la fabrication du bouchon lui-même ; des scies circulaires viennent compléter ces équipements dès les années 1850. C'est aussi à ce moment que les tubeuses semi-automatiques voient le jour : elles permettent le percement des bouchons dans la bande de liège de manière standardisée ; les tubeuses complètement automatiques apparaissent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>175</sup>. Or, cette automatisation des bouchonneries conduit à la recherche d'une main d'œuvre peu qualifiée et faiblement rémunérée (souvent payée à la journée). La mécanisation entraîne simultanément une baisse des effectifs ouvriers en bouchonnerie (hommes et femmes) et une féminisation de la main d'œuvre. En 1856, on compte 627 femmes pour 1 232 hommes dans la bouchonnerie, alors qu'en 1883, elles sont 525 pour 762 hommes<sup>176</sup>. En outre, les recensements montrent que cette féminisation ne concerne pas uniquement les employés payés à la journée mais également les ouvriers employés à l'année.

---

<sup>170</sup> Albert Giraud, « Liège, bouchons... et bouchonnières », *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var*, t. LIII-Nouvelle série, 2017, p. 100-101.

<sup>171</sup> Jacques Daligaux, « L'industrie du liège dans le Massif des Maures du début du XIX<sup>e</sup> siècle à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, apogée et déclin d'une industrie rurale provençale », *Provence historique*, 181, 1995, p. 385.

<sup>172</sup> Gérard Dessain et Margaret Tondelier, *Liège de Méditerranée*, Espagne, Cronion SA : Edisud/narration, 1991, p. 56.

<sup>173</sup> *Ibid.*, p.10.

<sup>174</sup> Arch. dép. Var, service pédagogique, « Corpus de six documents iconographiques sur la bouchonnerie dans le Var » [En ligne], p. 2, consulté le 1<sup>er</sup> mars 2018, URL : <https://archives.var.fr/article.php?laref=534>

<sup>175</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>176</sup> Jean-Marc Olivier, « Bouchonniers du Sud de la France. Les bouchonniers du Sud de la France et l'équilibre socio-économique des campagnes au fil du XX<sup>e</sup> siècle », *Suberaies, usines et commerçants. Passé, présent et futur du commerce du liège* (actes de colloque) [En ligne], 2005, consulté le 1<sup>er</sup> mars 2018, URL : [http://jean-marc-olivier.blog.lemonde.fr/2005/01/17/2005\\_01\\_bouchonniers\\_du/](http://jean-marc-olivier.blog.lemonde.fr/2005/01/17/2005_01_bouchonniers_du/)

Ainsi, dans les années 1880, on assiste à un rééquilibrage progressif des effectifs féminins et masculins. Le début du XX<sup>e</sup> siècle constitue un tournant et à partir de ce moment, les femmes représentent clairement la majorité des ouvriers au sein des localités bouchonnières varoises, les effectifs féminins étant en moyenne un tiers plus important que les effectifs masculins<sup>177</sup>. Cette féminisation du secteur se retrouve également au sein des solidarités ouvrières<sup>178</sup>. Dès les années 1860, on assiste à la naissance de sociétés de secours mutuels exclusivement féminines<sup>179</sup>. En outre, dans les années 1900, les organisations syndicales naissantes sont nombreuses à rendre clairement visible leur composante féminine à travers leur dénomination à l'image du syndicat d'ouvrières et ouvriers bouchonniers fondé en 1912 à Bormes-les-Mimosas<sup>180</sup>. Les femmes sont aussi de plus en plus visibles sur les cartes postales mettant en avant l'industrie bouchonnière du Var. Certains titres (cf. fig. 1 : « sortie des ouvrières bouchonnières ») occultent même parfois complètement la composante masculine alors même qu'un certain nombre d'hommes apparaissent sur ces mêmes cartes postales.

En réalité, l'industrialisation a modifié la vision du travail féminin opposant l'image d'un monde préindustriel (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) où le travail des femmes était informel, souvent non rémunéré et exercé de manière familiale à domicile, à l'image du monde industrialisé de l'usine qui exige un engagement salarié à plein temps hors de la maison. Alors que la production et la reproduction sont décrites dans l'ancien temps comme des activités complémentaires, elles sont présentées comme structurellement inconciliables par la suite<sup>181</sup>. Ce n'est pas le travail des femmes en tant que tel qui dérange : c'est l'extension du travail salarié à l'extérieur de chez soi et contre un salaire qui émancipe potentiellement du conjoint<sup>182</sup>. Or, plus que tout autre, ce sont les ouvrières d'usines qui ont cristallisé ces craintes. Progressivement, le terme d'ouvrière devient au XIX<sup>e</sup> siècle, un « mot impie, sordide » comme l'écrit Michelet signifiant ainsi le refus de considérer la place que les femmes ont, de fait, dans le développement industriel.

« L'ouvrière symbolise la déviance et le désordre puisque son indépendance potentielle – même si elle connaît la misère – et la teneur de ses tâches – hors du cadre familial – lui font transgresser les normes de la « féminité » », résume la chercheuse Alice Primi<sup>183</sup>.

---

<sup>177</sup> Laurie Strobant, *Les bouchonneries du Var à la Belle Époque : travail, genre et migrations transméditerranéennes*, (mémoire de Master 2 recherche en histoire de la Méditerranée moderne et contemporaine, Université Côte d'Azur, 2016), Arch. dép. Var, 500 J 227, p. 68-70.

<sup>178</sup> *Ibid.*, p. 72-73.

<sup>179</sup> Albert Giraud, « Liège, bouchons... », p. 99-105.

<sup>180</sup> Laurie Strobant, *Les bouchonneries du Var...*, p. 72.

<sup>181</sup> Joan Scott, « La travailleuse », dans Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident, le XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1991, p. 419-445, p. 422 et suiv.

<sup>182</sup> Sylvie Schweitzer, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Paris, Odile Jacob, 2002, p. 195.

<sup>183</sup> Alice Primi, « La question des femmes au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Michèle Riot-Sarcey, *De la différence des sexes, le genre en histoire*, Bibliothèque historique Larousse, 2010, p. 161-184, p. 170 et suiv.



Fig. 1. La « sortie des ouvrières bouchonnières » de Gonfaron, 1906 (Cliché Giraud. Galfard éditeur). Raymond Bernardi, *Les métiers d'autrefois dans le département du Var*. Breil-sur-Roya, Editions du Cabri, 2004, p. 138.

Dans les localités rurales du Var, les documents d'archives semblent aller dans le sens d'une homogénéisation de la condition ouvrière des femmes (employées des bouchonneries, briquetteries, chapelleries...) à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>184</sup> quant à la précarité liée à la dimension fluctuante de leurs effectifs. Les bouchonneries font partie des 138 000 manufactures et usines que compte la France en 1850, des établissements souvent de petite taille puisqu'ils sont, pour les neuf dixièmes, situés dans des communes de moins de 5 000 habitants<sup>185</sup>. Toutefois, les archives montrent qu'à la Belle Époque, si de nombreuses entreprises restent encore familiales, il n'est pas rare de trouver des établissements dont les effectifs sont supérieurs à 10 salariés. Ces indications permettent donc de classer clairement les bouchonneries varoises dans l'industrie puisqu'à partir de 1860, sont qualifiées d'industrielles, les entreprises de plus de dix salariés<sup>186</sup>.

Les bouchonneries varoises ont été peu étudiées du point de vue de l'histoire sociale<sup>187</sup>, la majorité des études portant sur l'industrie du liège dans ce département étant menées dans

<sup>184</sup> Laurie Strobant, *Les bouchonneries du Var...*, p. 24.

<sup>185</sup> Sylvie Schweitzer, *Les femmes ont toujours travaillé...*, p. 94.

<sup>186</sup> *Ibid.*

<sup>187</sup> En dehors de Jean-Marc Olivier, « Bouchonniers du Sud... », art. cit.

une perspective liée aux problématiques environnementales actuelles<sup>188</sup>. Or, étudier ce domaine d'activités du point de vue de l'histoire sociale ouvre de nouvelles perspectives, au croisement de plusieurs grilles de lecture : environnement, travail, migration et genre. En outre, cette dernière grille a été assez peu prise en compte pour les études portant sur la thématique du travail à l'échelle de la Provence, en dehors de quelques travaux notables parmi lesquels on peut citer ceux de Coline Zellal (au croisement de l'histoire du travail et des entreprises et de l'histoire des femmes et du genre) portant sur la filière de la parfumerie grasse<sup>189</sup>, une industrie qui, comme la bouchonnerie a la particularité d'être étroitement liée au monde agricole, mais avec une division sexuée des tâches différente. Certaines études croisent aussi les champs genre, travail et migrations comme ceux de Silvia Corazza<sup>190</sup>, Paola Corti<sup>191</sup>, Karine Lambert et Valérie Pietri<sup>192</sup>, ces deux dernières apportant aussi leur pierre aux édifices de l'histoire des entreprises et de l'histoire rurale, avec une étude portant sur les fileuses italiennes de Trans-en-Provence (Var). Citons aussi les articles de Stéphane Kronenberger concernant le rôle des femmes dans les processus migratoires en direction du Sud-est de la France, en questionnant notamment les liens entre les sociétés de départ et d'accueil à travers la mise en lumière du rôle des femmes dans les « migrations de maintien »<sup>193</sup>. Dans sa thèse, Linda Guerry, quant à elle, met en avant le poids des représentations concernant les étrangers et les nationaux, dans les politiques et les pratiques administratives, à partir du cas des ouvrières étrangères de Marseille dans l'Entre-deux-guerres<sup>194</sup>.

L'objectif est ici de comprendre dans quelles mesures les conditions de travail et de vie des ouvrières du liège s'inscrivent dans la condition ouvrière féminine fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècles, et quelles particularités émergent de ces conditions d'existence dans ce secteur d'industrie rurale originale (dans une région sous-industrialisée) à l'ancrage local et familial fort.

Pour étudier cette question, des sources diverses ont été exploitées. Outre les recensements de populations de 1896, 1901, 1906, 1911 principalement, des documents émanant d'autorités politiques et militaires (lettres de ministre, préfet, sous-préfets, maires ; rapports de gendarmerie) ainsi que des documents administratifs ont été convoqués : procès-verbaux d'inspection du travail des rapports nationaux de la Commission supérieure du

---

<sup>188</sup> À l'image des colloques organisés par l'Institut méditerranéen du liège. Ex : « Le chêne-liège face au feu » (2004), « Le changement climatique et son impact sur les suberaies » (2010), « Liège et écoconstructions » (2012)...

<sup>189</sup> Coline Zellal, *À l'ombre des usines en fleurs, genre et travail dans la parfumerie grasse*, Aix-en-Provence, Publication université de Provence, 2013.

<sup>190</sup> Silvia Corazza, « Itinerari professionali femminili : le setaiole di una comunità manifatturiera piemontese nella Francia meridionale », *Recherches Régionales Alpes-Maritimes et contrées limitrophes*, 133, 1995, p. 107-135.

<sup>191</sup> Paola Corti et Ralph Schor (dir.), *L'émigration transfrontalière : les Italiens dans la France méridionale*, n° spécial de *Recherches régionales Alpes-Maritimes et contrées limitrophes*, 1995, p. 107-135.

<sup>192</sup> Karine Lambert et Valérie Pietri, « La route de la soie. Un siècle de migrations féminines piémontaises vers les filatures de Trans-en-Provence (1830-1930) », *Cahiers de la Méditerranée*, 58, 1999, p. 97-118.

<sup>193</sup> Stéphane Kronenberger, « Famille et migration : société de départ et rôle des femmes dans le processus migratoire » Communication présentée lors du colloque Familles, individus et solidarités dans les sociétés méditerranéennes du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours, Tunis 7-9 juin 2007 ; « Italiennes sédentaires et migrantes : le rôle des femmes entre pluriactivité et reproduction familiale (1880-1920) », *Recherches régionales Alpes-Maritimes et contrées limitrophes*, n° 196, 2010, p. 87-96.

<sup>194</sup> Linda Guerry, *Le genre de l'immigration et de la naturalisation*, Lyon, ENS Editions, 2013, 303 p.

travail des enfants et des filles mineures employées dans l'industrie, des lettres du cabinet de l'inspecteur divisionnaire de Marseille au préfet du Var ou encore des comptes rendus des commissions départementales du travail. La consultation de dossiers de naturalisation, lesquels peuvent donner des informations sur des couples naturalisés ensemble, ont pu apporter des informations complémentaires en terme de salaires.

D'autre part, les archives d'entreprises ont été instructives quant aux distinctions genrées des modes de rémunération. Et les statuts de syndicats, quoique leur rédaction réponde souvent à une forme assez convenue, ont permis d'obtenir de précieuses informations en ce qui concerne les conditions de travail.

La présente étude prend en compte des supports divers puisqu'elle se fonde aussi sur l'analyse d'un corpus iconographique constitué de treize cartes postales sur lesquelles figurent des ouvriers et ouvrières photographié.e-s au début des années 1900, deux photographies où figurent des employés de l'usine Guillabert de Seillans, fournies par les archives municipales de Seillans (non datées mais postérieures au début des années 1900) et d'une photographie montrant un intérieur de Gonfaron, non datée également et émanant des archives départementales du Var. Jean-Luc Mayaud précise que les photographies sont de véritables documents d'histoire et qu'à ce titre elles doivent être analysées comme tels et non « abandonnées au seul plaisir de la contemplation »<sup>195</sup> : l'image est une source à part entière. Si elles sont insuffisantes à elles seules, les photographies permettent en effet de compléter d'autres sources et de dresser un tableau plus abouti d'un sujet d'étude. Dans le cadre de mes recherches sur les bouchonneries varoises, ces sources m'ont semblé essentielles pour percevoir les lieux d'exercice du métier et les conditions de travail (positions sur les machines, répartition genrée en fonction des activités, présence féminine etc.). Toutefois, l'esprit critique et la perception des intentions doivent toujours être présents<sup>196</sup> : la majorité des photographies du corpus sont des cartes postales, donc des documents destinés à être diffusés ailleurs en France, et ayant ainsi une visée quelque peu promotionnelle vis-à-vis des bouchonneries varoises. En dépit de ces éléments, leur étude n'en reste pas moins utile quant aux points précédemment cités. Enfin, un poème anonyme écrit par un bouchonnier d'Agay et datant de la fin des années 1880 a été exploité<sup>197</sup>. Un entretien de deux anciennes bouchonnières de la fabrique Guillabert de Seillans, réalisé le 23 mars 2016 dans les locaux de l'écomusée de Fayence, a en outre été utilisé comme source orale : les ouvrières ont exercé à la fin des années 1950-début des années 1960 mais avec un matériel en partie similaire à celui utilisé dans la période ici étudiée, d'où l'intérêt de leurs témoignages<sup>198</sup>.

---

<sup>195</sup> Jean-Luc Mayaud, *Gens de la terre, La France rurale 1880-1940*, Paris, Éditions du Chêne, 2003, p. 9.

<sup>196</sup> À ce propos, Coline Zellal, « Mémoire et images du travail dans les parfumeries grassoises (1900-1950) : les clichés du genre », [En ligne], *Genre et Histoire*, 2012, paragraphe 25, consulté le 1er mars 2018, URL : <http://journals.openedition.org/genrehistoire/1551>.

<sup>197</sup> Albert Giraud, « Liège, bouchons... », p. 100-101.

<sup>198</sup> Les deux anciennes bouchonnières témoignent sous les simples prénoms de Sylviane et Monique, ne souhaitant pas que leur patronyme soit divulgué.

Dans un premier temps, la division sexuée des tâches est questionnée en s'intéressant à la mixité, à la place des « clichés du genre » au sein de l'industrie originale qu'est la bouchonnerie ainsi qu'aux inégalités salariales. Puis, la question plus générale du statut social des bouchonnières est évoquée : on s'interroge alors sur la place de ces femmes au sein de leur foyer et à la précarité professionnelle.

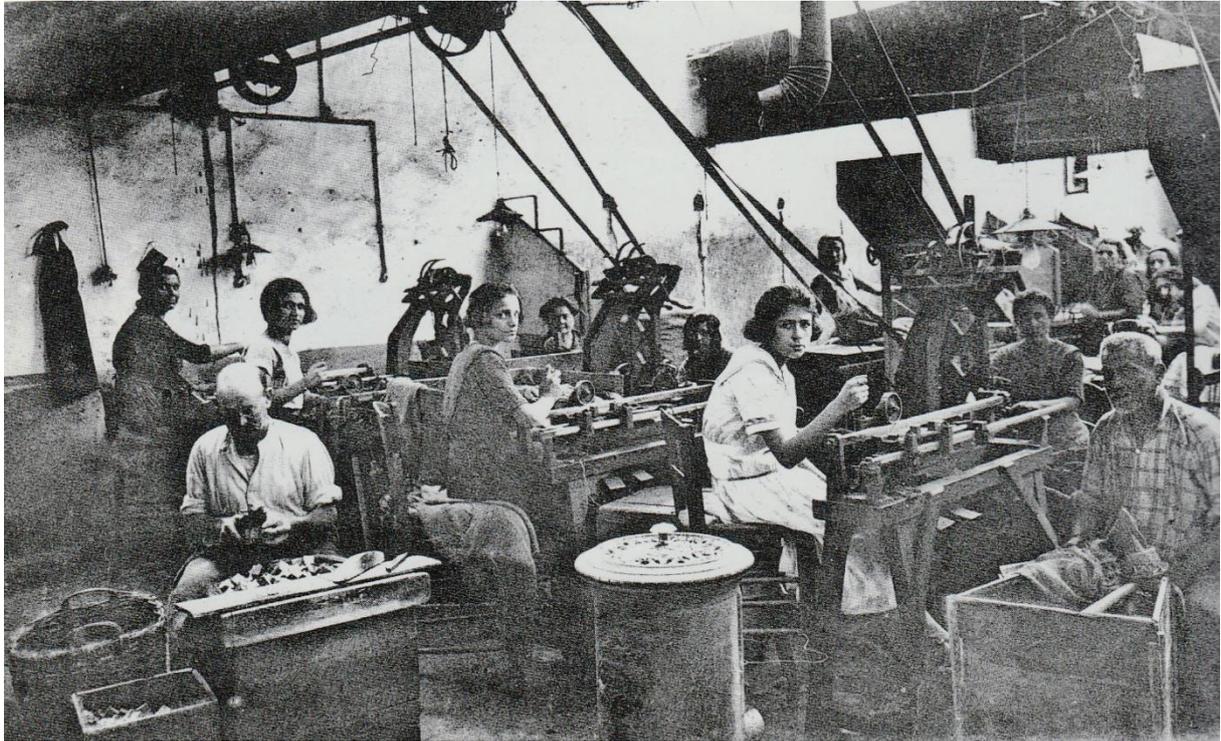


Fig. 2. Atelier de coupe à Pignans, établissements Melan Moutet, carte postale de 1909 (A. Couturier éditions). Raymond Bernardi, *Les métiers d'autrefois*, op. cit., p. 134.



Fig. 3 Sortie d'usine à Vidauban, carte postale de 1906 (Phototypie E. Lacour Marseille). Raymond Bernardi, *Les métiers d'autrefois, op. cit.*, p. 138.

## **I – Tâches masculines, tâches féminines...**

### **1 – La question de la mixité**

En premier lieu, on constate que les tâches de levage, découpe et flambage, réalisées en amont de la transformation du liège, incombent exclusivement aux hommes, traditionnellement associés à la force<sup>199</sup>. Cette répartition s'explique aussi par l'obligation pour les travailleurs de rester durant de longues semaines en forêt, hors de la sphère domestique, traditionnellement associée aux femmes. En effet, les constructions sociales séparent nettement les sphères d'activités des hommes de celles des femmes présentées comme dévouées « aux tâches quotidiennes et domestiques sans cesse renouvelées » et dont « la faiblesse physique

---

<sup>199</sup> Michelle Zancarini-Fournel, Mathilde Dubesset, *Parcours de femmes. Réalité et représentations, Saint-Étienne, 1880-1950*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1993, p. 127.

constitutive [nécessite] une protection à l'extérieur de l'espace domestique »<sup>200</sup>. Parallèlement, la masculinité s'est construite autour de clichés tels que l'horreur de l'enfermement domestique<sup>201</sup>. Ainsi, la présence masculine associée à ces premières tâches agricoles (étroitement liées à l'activité industrielle qu'est la bouchonnerie) s'inscrit dans une logique genrée inverse des travaux agricoles de cueillette réalisés en amont du travail en parfumerie (quasi-exclusivement réalisés par des femmes, s'inscrivant ainsi dans d'autres « clichés du genre »<sup>202</sup>).

En bouchonnerie, les femmes n'interviennent qu'à partir des étapes dites de finition, des étapes supposées faire davantage appel à la minutie, la patience et la dextérité qui leur sont traditionnellement associées<sup>203</sup>. Néanmoins, les activités que les femmes exercent ici ne sont pas sans remettre en cause certains de ces « clichés du genre ».

En effet, à l'inverse des corpus photographiques exposant les métiers de la parfumerie grasse<sup>204</sup>, il n'est pas rare d'apercevoir des espaces de mixité au sein des ateliers de bouchonnerie, y compris dans des salles mécanisées, comme cette salle d'une fabrique de Cogolin (figure 4). Ceci peut s'expliquer par la dimension encore familiale de nombreuses bouchonneries<sup>205</sup> : l'organisation y est alors moins normée que dans les établissements industriels plus conséquents. En outre, l'industrie de la bouchonnerie correspond à des zones restreintes à l'échelle du territoire national : seuls deux autres territoires constituent des zones de production conséquentes<sup>206</sup>, la vallée de la Gélise prolongée par l'Albret et les Aspres entre le Tech et le Têt<sup>207</sup>, dans le Sud-ouest de la France. Or, cette originalité industrielle induit aussi nécessairement une forme de flou quant aux séparations genrées supposées s'opérer (*cf* I 1-).

---

<sup>200</sup> Sylvie Schweitzer, *Les femmes ont toujours travaillé...*, *op. cit.*, p. 61-62.

<sup>201</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>202</sup> Expression de Coline Zellal, « Mémoire et images du travail dans les parfumeries... », *art. cit.*

<sup>203</sup> *Ibid.*

<sup>204</sup> *Ibid.*, paragraphe 2.

<sup>205</sup> Laurie Strobant, *Les bouchonneries du Var...*, *op. cit.*, p. 13-21.

<sup>206</sup> Jean-Marc Olivier, « Bouchonniers du Sud... », *art. cit.*

<sup>207</sup> Les vallées de la Gélise et de l'Albret sont dans le département du Lot-et-Garonne. Les Aspres entre le Tech et le Têt, dans le département des Pyrénées-Orientales.

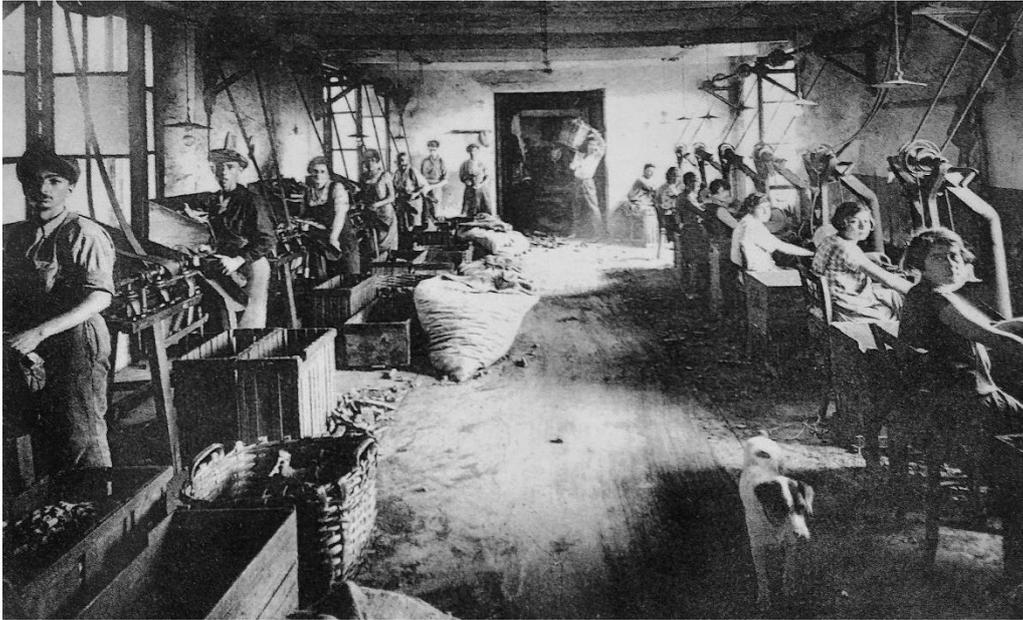


Fig. 4. Atelier d'une fabrique de bouchon, à Cogolin, carte postale de 1912 (Editions Beuffetie). Raymond Bernardi, *Les métiers d'autrefois*, op. cit., p.135.

La figure 4 montre une salle mixte à double titre : des hommes et des femmes s'y côtoient et on y observe des activités de coupe du liège en bande (à droite) et du travail sur tourneuses (à gauche). Si la droite de cette photographie d'atelier montre bien une prédominance féminine, la gauche de la salle montre que sur les machines à percer les bouchons cylindriques s'activent des hommes et des femmes dans un rapport plus équilibré.

De la même manière, les photographies d'ateliers de séchage (après lavage des bouchons de liège) montrent des hommes aussi bien que des femmes et des enfants.



Fig. 5. Atelier de séchage des bouchons de liège, après lavage, dans une usine de Pierrefeu, carte postale de 1906 (Guende photographie Marseille. L.Olive, Dépositaire Toulon). Raymond Bernardi, *Les métiers d'autrefois...* op. cit., p. 133.



Fig. 6. Atelier de séchage, Cogolin, carte postale de 1907. Raymond Bernardi, *Les métiers d'autrefois*, op. cit., p. 132.

D'ailleurs, dans une lettre datant de 1855, le ministre de l'Agriculture, du commerce et des travaux publics fustige déjà la mixité qui existe dans les ateliers du Var et du canton de La Garde-Freinet plus particulièrement<sup>208</sup>. Il écrit au préfet du Var : « Quant aux inconvénients qui résultent de la présence simultanée d'hommes, de femmes et d'enfants dans un même atelier, on ne peut qu'approuver les observations présentées par la commission et les moyens par lesquels elle s'efforce de combattre ces inconvénients »<sup>209</sup>... Sans en dire plus. On peut penser que la motivation affichée a trait à la moralité des employés. La promiscuité et le risque pour les bonnes mœurs est en effet souvent mis en avant quant aux motivations pour séparer les hommes et les femmes en usine<sup>210</sup>, prétexte aussi pour asseoir une séparation (genrée) des tâches. Cette mixité en usine contribue d'ailleurs à dévaloriser la figure de l'ouvrière au XIX<sup>e</sup> siècle. Comme le résume Alice Primi, celle-ci est en effet « représentée en créature dénaturée par la promiscuité sexuelle et la pénibilité de l'usine »<sup>211</sup>. Associée à la misère et la dépravation, tout un imaginaire collectif négatif se construit autour de la figure de l'ouvrière au cours du Second Empire en particulier, dans le sillage d'auteurs comme Jules Simon<sup>212</sup>, à une époque où les ouvrages consacrés à la moralité des femmes fleurissent<sup>213</sup>.

## **2 – L'originalité de l'activité : un obstacle à la mise en œuvre d'une organisation genrée stricte**

À partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la fragilité des distinctions entre les qualités et les capacités masculines et féminines (toujours remises en question par les activités réelles effectuées par les femmes aux champs et dans les usines) a conduit à l'élaboration de distinctions biologiques (dans une logique d'essentialisation du masculin et du féminin) supposées démontrer la supériorité des hommes sur les femmes : les différences biologiques sont censées fonder les hiérarchies sociales. Une sémantique nouvelle se met alors en place pour établir des caractères « masculins » et « féminins » par paires de contraire, toujours hiérarchisés en défaveur du féminin (rationnel/émotionnel ; indépendant/dépendant ; propre à l'activité publique/domestique etc.). Il s'agit, dans une société révolutionnaire, de refonder les logiques de domination hommes/femmes en s'appuyant non plus sur des coutumes ancestrales mais sur des critères biologiques. Les industrialisations successives et le rôle que les femmes y joueront ne feront qu'accentuer ce phénomène. On cherche de plus en plus à assigner les femmes à des tâches supposées correspondre à leurs qualités naturelles. Cependant, dans les secteurs d'activités plus originaux tels que la bouchonnerie, on peut plus difficilement s'appuyer sur des constructions préétablies ou diffusées ailleurs en France qui attribueraient telle ou telle tâche aux hommes ou aux femmes. Ainsi, dans la filature de Trans-en-Provence située dans le même secteur géographique que les bouchonneries varoises, l'ensemble des employés est constitué de femmes, celles-ci étant les ambassadrices supposées de la minutie et d'une manière générale les employés de filatures (établissements d'industrie textile fort

<sup>208</sup> Arch. dép. Var, 10 M 4.

<sup>209</sup> *Ibid.*

<sup>210</sup> Sylvie Schweitzer, *Les femmes ont toujours travaillé...*, *op. cit.*, p. 196.

<sup>211</sup> Alice Primi, « La question des femmes... », *op. cit.* p. 170

<sup>212</sup> Jules Simon, *L'ouvrière*, Paris, Hachette et Cie, 1861.

<sup>213</sup> Joan W. Scott, « L'ouvrière, mot impie, sordide », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, 1990, p. 2-15.

répandus) sont traditionnellement des femmes. À l'inverse, pour ce qui est des bouchonneries, les points de comparaison à l'échelle nationale sont moindres et les séparations entre tâches masculines et tâches féminines dans un secteur qui se féminise fortement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sont donc moins évidentes à opérer.

En ce qui concerne le secteur d'activités ici présenté, une répartition genrée du travail existe bien en théorie, mais elle n'est que partiellement appliquée dans les faits. L'enjeu est donc de cerner dans quelles mesures l'originalité de l'activité en bouchonnerie est un obstacle à une stricte mise en œuvre sexuée et prédéfinie de la répartition des tâches, et cela malgré le poids indéniable des représentations collectives qui conduisent à de nombreuses similarités avec d'autres secteurs de l'industrie.

Certaines tâches sont quasi-exclusivement réservées aux femmes, notamment les femmes les plus âgées. Il s'agit des activités de triage qui consiste à trier les bouchons de liège en fonction de leur qualité. En témoignent les photographies d'époque (la figure 7 semble aussi montrer la surveillance masculine de l'atelier) et le témoignage de Monique et Sylviane, anciennes bouchonnières à la fabrique Guillabert, dans les années 1950-60. Ces dernières évoquent également une machine arrivée tardivement pour enlever les rainures noires des bouchons coniques pour les parfumeries, à l'aide d'une grande meule, très pointue (deux pierres). Travail très minutieux, c'était bien aux femmes qu'il incombait, confortant le « cliché du genre » : les femmes sont traditionnellement associées à la dextérité comme le mettent en lumière de nombreux travaux à l'image de ceux de Laura Lee Downs<sup>214</sup>. Néanmoins, ce travail n'en était pas moins dangereux. Sylviane et Monique affirment s'être coupées plusieurs fois et que l'on pouvait « se lever un bout de doigt » avec cette machine. Cependant, le travail exercé par les femmes reste souvent répétitif : maniement de manivelles ou encore observation des machines à tamponner les bouchons de liège aux noms de viticulteurs ou de parfumeurs (dans les années 1950).

---

<sup>214</sup> Laura Lee Downs, *L'inégalité à la chaîne : la division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre, 1914-1939*, Paris, Albin-Michel, 2002. Traduit de l'anglais : publication originale 1995.



Fig. 7. Salle de triage d'un établissement de La Garde-Freinet, carte postale de 1906 (Editions F. Jaudel). Raymond Bernardi, *Les métiers d'autrefois...*, op. cit., p. 136.



Fig. 8. Salle de triage des ateliers Melan Moutet, Pignans, carte de 1906 (A. Couturier éditions). Raymond Bernardi, *Les métiers d'autrefois...*, op. cit., p. 136.

Le travail de triage effectué par ces femmes est peu qualifié, supposé peu intellectuel et ne requiert pas de savoir-faire technique particulier. Ces caractéristiques peuvent servir de justification implicite à une rémunération moindre pour les femmes<sup>215</sup>. Pourtant, celles-ci exercent aussi des activités en lien avec les machines. En témoignent par exemple les photographies de salles de tourneuses ou les procès-verbaux indiquant des accidents du travail sur des machines telles que celles vouées à couper le liège en bande. Citons par exemple ce procès-verbal des services de l'Inspection concernant la fabrique de bouchons de César Bernard à Saint-Raphaël en 1889 faisant état d'un accident du travail survenu sur une mineure de treize ans: alors qu'elle était en train de tourner le volant de la machine coupant le liège en bandes sa main s'est posée, aux dires de son responsable hiérarchique « sur les engrenages qui mettent en jeu le couteau destiné à couper le liège en bandes » lui endommageant sévèrement trois doigts. L'inspecteur souligne en outre, que « les engrenages n'étaient point recouverts d'un organe protecteur, comme le prescrit le décret du 13 mai 1875 »<sup>216</sup>. D'autre part, le poème « Lou Suve » évoqué en introduction<sup>217</sup> et dont le ton est certes frivole et voyeur (témoignant de la « curiosité » que représente le salariat féminin en usine à l'époque), demeure néanmoins un témoignage précieux qui illustre la familiarisation des ouvrières avec le travail sur machine comme le montre en particulier la strophe suivante :

*« Mais chantons les gentes ouvrières  
Qui nous fabriquent les bouchons.  
Regardez-les comme elles sont fières  
Quand les machines font ronron »*

Or, le fait qu'elles soient fières lorsque les machines sont en marche suggère évidemment que ce sont elles qui les font fonctionner. Le paragraphe suivant montre quant à lui la diversité des tâches exercées par ces bouchonnières :

*« Les unes tournent, arrondissent  
Les bouchons qu'elles font à foison.  
Les autres les trient, les blanchissent.  
Il ne reste qu'à les mettre en ballots ».*

La figure 9 fait partie des photographies qui viennent confirmer cette présence féminine sur les machines tourneuses : on distingue dans la salle dédiée à cet effet, de nombreuses femmes et des adolescents.

---

<sup>215</sup> Sylvie Schweitzer, *Les femmes ont toujours travaillé...*, op. cit., p. 195.

<sup>216</sup> Arch. dép. Var, 10 M 4 ; analyse du procès-verbal : Laurie Strobant, « Le travail des enfants : jeune fille victime d'un accident dans une bouchonnerie », *L'atelier numérique de l'Histoire* [En ligne], 2017, URL : <http://atelier-histoire.ens-lyon.fr/AtelierHistoire/episodes/view/291>

<sup>217</sup> Cité par Albert Giraud, « Liège, bouchons... », art. cit., p. 100-101.

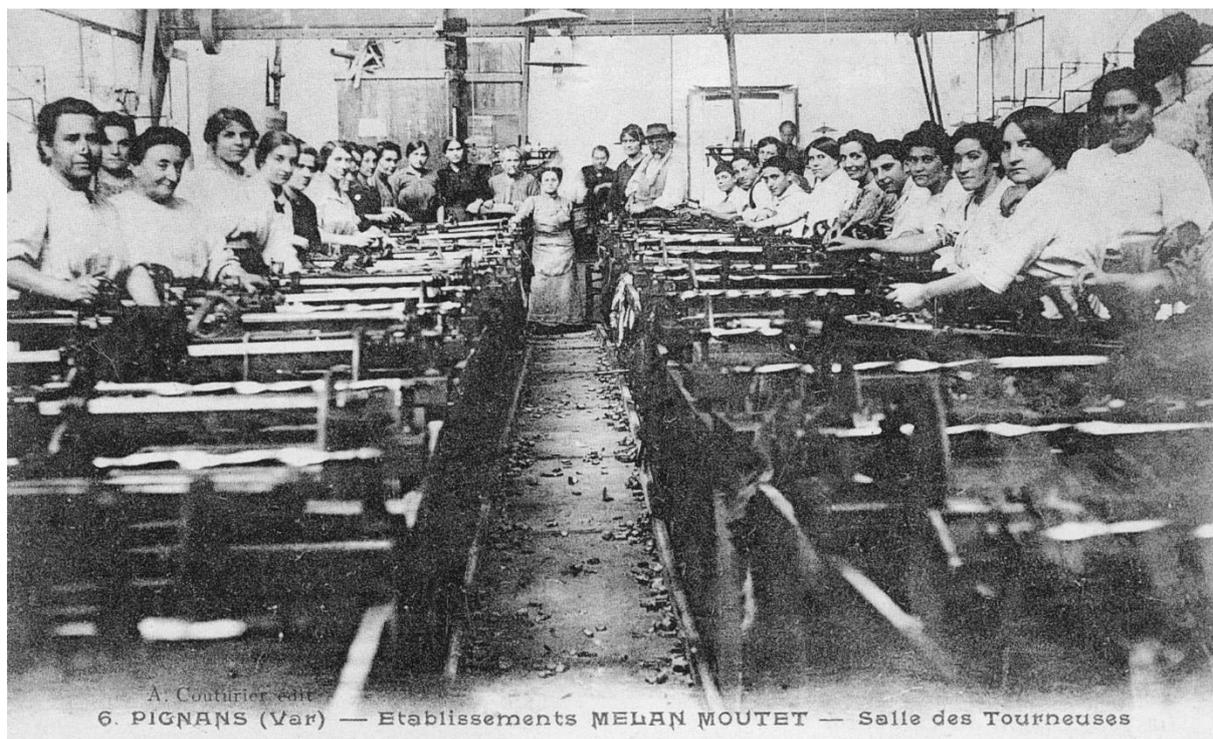


Fig. 9. Salle de tournage, Pignans, établissements Melan Moutet, carte postale de 1909 (A. Couturier éditions). Raymond Bernardi, *Les métiers d'autrefois...*, op. cit., p. 134.

En outre, l'Inspection du travail des enfants et des filles mineures dans l'industrie, souligne l'inefficacité des commissions de contrôle mises en place en 1874 en ce qui concerne les bouchonneries du Var, mettant en avant des conflits d'intérêts entre les personnes composant ces commissions (qui pour beaucoup sont des fabricants de bouchons) et les structures supposées être contrôlées par ces commissions (... des fabriques de bouchons !)<sup>218</sup>. Ces éléments ne vont pas dans le sens d'une amélioration des conditions de travail des employés, les commissions étant supposées veiller au respect des normes en termes de déclaration d'heures de travail ou encore de protection des appareils coupants et dangereux.

---

<sup>218</sup> Laurie Strobant, *Les bouchonnerie du Var...*, op. cit., p. 76-78.



Fig. 10. Machine utilisée pour couper le liège en bandes<sup>219</sup>.

---

<sup>219</sup> Machine photographiée par Laurie Strobant à l'écomusée de Fayence et actuellement conservée dans les locaux de la mairie de Seillans.



Fig. 11. Tourneuse, machine vouée à la formation des bouchons cylindriques<sup>220</sup>.

En réalité, la dangerosité était utilisée comme prétexte pour différencier les tâches et par conséquent, implicitement, les salaires. On retrouve également ces critères de distinction sexuée des tâches dans les témoignages de Sylviane et Monique. Cette dernière explique : « à cette époque-là [fin des années 1950-début des années 1960] on nous mettait un peu toutes les machines, sauf les machines plus importantes, avec un peu plus de force ; c'était plutôt les hommes ». Et Sylviane de rajouter : « et un peu plus dangereuses aussi ». Les deux femmes citent deux engins principalement dédiés aux hommes : la « refendeuse, avec de grosses lames » (pour couper le liège en bande) et la machine qui perçait les bouchons cylindriques dans les bandes de liège, susceptible de faire « perdre un doigt » en cas d'accident. Elles ajoutent que ces machines étaient plus dangereuses que celles où étaient majoritairement postées les femmes, à l'image de la meule à enlever les rainures noires (apparue tardivement, dans les années 1960) qui menaçait « juste » de faire perdre « un bout de doigt », comme si les deux femmes avaient été conditionnées à trouver leur travail moins physique et moins dangereux que celui des hommes alors même qu'elles décrivent avec précision cette meule

---

<sup>220</sup> Machine photographiée par Laurie Strobant à l'écomusée de Fayence et actuellement conservée dans les locaux de la mairie de Seillans.

« très aiguisée ». Si les cartes postales de la Belle Époque montrent souvent des hommes attelés à ce travail de découpe du liège en bandes, il semble pourtant que nombre de femmes y travaillaient aussi, au moins occasionnellement, et cela dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En témoignent certaines photographies (cf. figures 2 et 4) et le procès-verbal précédemment évoqué. En outre, Sylviane, la bouchonnière des années 1960, explique que sa « machine préférée » était justement la machine dite à percer les bouchons cylindriques, l'autre machine dangereuse, donc. Or, on l'empêchait d'y passer trop de temps : « c'était plutôt pour les hommes ». Pourtant, en questionnant davantage les deux anciennes bouchonnières, on apprend que cette machine ne requerrait pas de force particulière, un argument pourtant présenté comme distinctif par les deux dames auparavant. Elles évoquent même la nécessité d'être délicate, une qualité traditionnellement attribuée aux femmes, comme évoqué précédemment. En outre, Monique et Sylviane décrivent certains travaux requérant de la force et effectués par des femmes, en particulier la tâche qui consistait à faire sécher les bouchons sur de grands panneaux (après les avoir lavés à l'acide) en les étendant sur des canisses sur lesquelles ils devaient sécher. Les grands panneaux qui soutenaient le tout mesuraient environ 2 mètres de large. Il fallait les porter pour les déplacer. Monique se rappelle que c'était « lourd ». Donc, en déconstruisant le discours des deux anciennes bouchonnières, on saisit l'artificialité de la séparation des tâches effectuées par les hommes et par les femmes, une distinction fragile mais nécessaire pour justifier implicitement les distinctions de salaires.

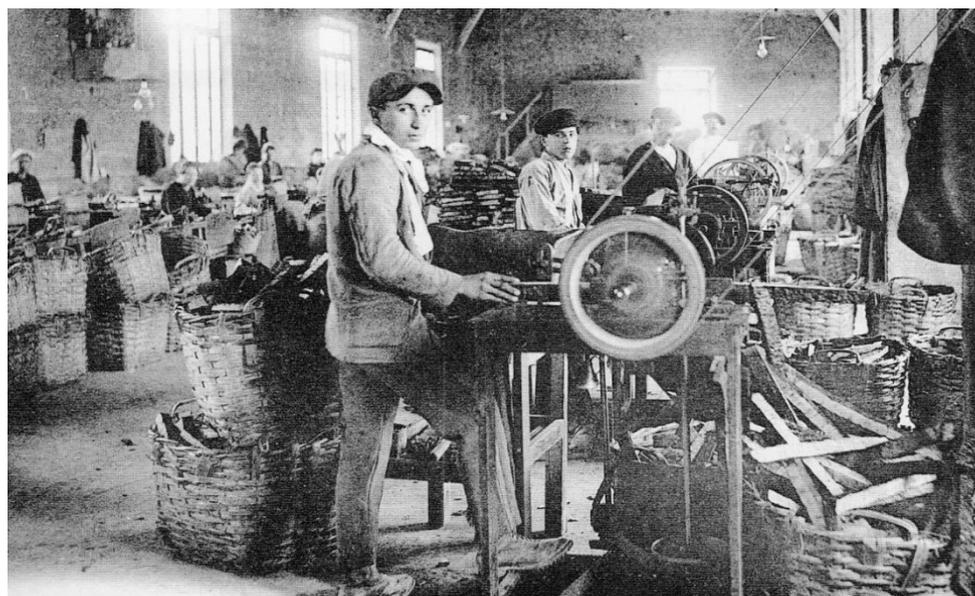


Fig. 12. Machines vouées à couper le liège en bande, Pierrefeu, carte postale de 1911. Raymond Bernardi, *Les métiers d'autrefois*, op. cit., p. 133.

### **3 – Les inégalités salariales**

Si la répartition sexuée des tâches effectuées apparaît poreuse dans son application, les distinctions de salaires entre les hommes et les femmes sont quant à elles évidentes et les inégalités salariales peuvent être appréhendées à travers des sources diverses. Si les archives d'entreprises et les archives syndicales se font très rares en la matière, ces dernières montrant

d'ailleurs une forme de déni du problème que constituent ces inégalités salariales, d'autres sources comme les dossiers de naturalisation, se sont avérées utiles.

Ces derniers sont instructifs quant aux différences salariales lorsque les deux époux font le même métier. Par exemple, le dossier de naturalisation de Jean-Baptiste Elena (né italien- dans le Piémont)<sup>221</sup> précise que celui-ci gagne 2 francs par jour en tant qu'ouvrier bouchonnier chez Guillabert (à Seillans) en 1893, tandis que son épouse, Marguerite Equi, née française, qui exerce la même profession chez le même employeur ne gagne qu'un franc par jour. En outre, l'origine géographique et le parcours de l'époux montre que son insertion professionnelle en tant que bouchonnier ne correspond pas à la recherche d'une main d'œuvre particulièrement qualifiée dans le travail du liège mais que son insertion a été occasionnelle. Ainsi, pour ce cas du moins, d'éventuelles différences de qualification ne semblent pas pouvoir justifier les inégalités salariales.

Les différences de cotisations syndicales entre les hommes et les femmes montrent aussi les différences de salaires puisque celles-ci sont proportionnelles aux revenus des membres du syndicat. Dans les statuts du syndicat d'ouvrières et d'ouvriers bouchonniers de Pierrefeu fondé en 1911, il est indiqué que tout membre fondateur admis au syndicat devra payer la somme de 1 franc pour les hommes et 0,50 franc pour les femmes. De la même manière, les cotisations mensuelles varient du simple au double : 0,50 franc pour les hommes et 0,25 franc pour les femmes<sup>222</sup>. Dans les statuts du syndicat d'ouvriers bouchonniers de Saint-Tropez de 1919, il est indiqué que la cotisation mensuelle pour les hommes s'élève à 1 franc, et à 0,60 franc pour les femmes<sup>223</sup>. Ces éléments coïncident avec la condition des ouvrières dans l'ensemble des secteurs, des salariées dont les rémunérations sont en moyenne inférieures de moitié à celle des hommes<sup>224</sup>. On pourrait d'ailleurs faire un parallèle entre les femmes de l'industrie bouchonnière du Var, particulièrement mises en avant dans une logique folklorique et promotionnelle de la filière *via* les cartes postales, avec les bonnetières de Troyes, célébrées à travers la Fête de la bonneterie (à ceci près que la féminisation de ce dernier secteur s'est principalement affirmée après la Première Guerre mondiale, donc plus tardivement). Helen Harden Chenut, qui les étudie, a mis en avant le même type de paradoxe, avec d'une part, valorisation des ouvrières et d'autre part, des inégalités salariales toujours fortement présentes<sup>225</sup>. Or, l'égalité de salaire entre les sexes n'est que très peu défendue par les cadres des organisations syndicales<sup>226</sup> et les responsables politiques (socialistes et communistes)<sup>227</sup> de la fin du XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle, ces derniers étant pour beaucoup, davantage enclins à défendre la répartition dite « naturelle » des tâches et à faire l'éloge de la ménagère, figure d'ailleurs en

---

<sup>221</sup> Arch. dép. Var, M 6, naturalisations, dossier n° 6698 X 93.

<sup>222</sup> Arch. dép. Var, 10 M 28, statuts du syndicat d'ouvrières et ouvriers bouchonniers, art. 12 et 13.

<sup>223</sup> Arch. dép. Var, 10 M 28, statuts de la chambre syndicale des ouvriers bouchonniers de Saint-Tropez (refondé en 1919), art. 7.

<sup>224</sup> Michelle Perrot, *Les femmes où les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion 1998, p. 121.

<sup>225</sup> Helen Harden Chenut, *The Fabric of Gender: Working-Class Culture in Third Republic France*, University Park, Pa., Pennsylvania State University Press, 2005.

<sup>226</sup> Joan W. Scott, *op. cit.*, p. 136.

<sup>227</sup> *Ibid*, p. 12-127.

pleine construction à cette période<sup>228</sup>. Le désintérêt pour cette question des salaires féminins se trouve par ailleurs conforté par la position de nombreux économistes qui considèrent que si le salaire de l'époux assure l'entretien de toute la famille, celui de la femme ne sert qu'à s'auto-reproduire ou éventuellement à compléter celui du mari<sup>229</sup>.

Par ailleurs, des documents mettent clairement en évidence le fait que les inégalités salariales en bouchonnerie trouvent leur origine dans une distinction en terme de mode de rémunération : à la pièce pour les femmes, au forfait/à la journée pour les hommes. Ainsi, les archives de l'entreprise Mouriès Frères (fig.13) montrent de façon très claire que cette distinction se fait à l'avantage des hommes.

Nom et prénom	Tourneuses à main, bouchons cylindriques	Nombre de journées	Prix de la journée	Montant du salaire (en francs)
Cavalitou Antonia	32 700			98,10
Bastons Remédio	40 200			120,60
Jeanetti Françoise	36 600			109,80
Gastaldi Marie	40 500			121,50
Yuanale Henriette	21 600			64,80
Audemard Marie	39 000			117,50
Bertolotto Albine	29 000			87,60
Carominatti Marcelle	14 400			43,20
Bonnaud Sidonie	22 400			67,20
Condroyes Alphonsine	14 000			42,20
Bonnaud Fernande	15 000			45,20
Isaïa Julienne	5 200			15,60
Roustan Joseph	1 600	10	18	180,60

Fig. 13. Extraits d'archives de l'entreprise Mouriès Frères de Vidauban montrant les inégalités salariales pour la quinzaine du 2 au 15 novembre 1922<sup>230</sup>.

On remarque que Joseph Roustan, qui est le seul homme, a produit nettement moins de bouchons que les femmes mais, étant payé à la journée et non à la pièce, son salaire est bien

<sup>228</sup> Sabine Bosio-Valici et Michelle Zancarini-Fournel, *Femmes et frères de l'être, un siècle d'émancipation féminine*, Paris, Larousse, 2001, p. 6.

<sup>229</sup> *Ibid.*

<sup>230</sup> Tableau reproduit à partir du livre de tenue des comptes, salaires et fonctions de l'entreprise Mouriès Frères de Vidauban. Arch. dép. Var, 1 J 819.

plus avantageux. Or, n'étant présent dans aucun autre atelier de l'usine durant la quinzaine en question, il est clair que ses journées de travail ne correspondent qu'aux bouchons qu'il a produits dans la salle des tourneuses à main.

De la même manière, dans les annexes des statuts du syndicat professionnel d'employés et ouvriers du liège de Saint-Raphaël créé en 1937<sup>231</sup>, il est indiqué que les hommes sont payés à l'heure tandis que les femmes sont payées à la pièce. De plus, et uniquement pour les femmes, la direction se réserve le droit de refuser la marchandise et de ne pas payer le travail. Il est indiqué : « FEMMES : aux pièces, contrôlées et acceptées par la DIRECTION, qui se réserve le cas échéant de refuser la mauvaise production »<sup>232</sup>.

En outre, ces dernières indications, émanant pourtant d'un syndicat ouvrier, ne sont là que pour donner des bases indicatives aux travailleurs. Il n'est nullement question au sein de ce syndicat de s'insurger contre les inégalités en termes de mode de rémunération. D'ailleurs dans les statuts de ce même syndicat (dont les cadres sont exclusivement des hommes), il est précisé que seules les femmes mariées peuvent participer à l'administration ou à la direction du syndicat. Il est notable qu'aucune revendication en lien avec la question de l'égalité homme-femme n'ait été retrouvée dans les archives syndicales ou d'entreprises. Malgré l'existence d'une conscience politique ancienne et l'organisation de grèves (à La Garde-Freinet en particulier) protestant contre la diminution des salaires sous le Second Empire<sup>233</sup>, il semble que dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le combat des ouvriers du secteur se situe davantage dans une logique de « lutte de place »<sup>234</sup> face à la concurrence étrangère (de la péninsule ibérique en particulier) que dans une logique de lutte de classes (d'autant plus que le groupe des petits patrons se renouvelle constamment et émane bien souvent du groupe des ouvriers bouchonniers lui-même<sup>235</sup>), ou de revendications féminines. Seul l'intitulé de certains syndicats insistant sur la composante également féminine du personnel des fabriques (« syndicat des bouchonniers et bouchonnières... ») souligne la volonté de rendre visibles les femmes. D'ailleurs, les entretiens avec les bouchonnières ayant exercé dans les années 1950-1960 (période où l'activité décline grandement) semblent confirmer l'absence de revendications féministes. Ces témoignages permettent toutefois d'affirmer que dans les années 1960 les femmes étaient désormais payées à l'heure mais gagnaient toujours moins que les hommes.

Cependant, il convient de noter que malgré les inégalités en termes de modes de rémunération et donc de salaires, l'existence même d'une rémunération normalisée et standardisée contribue à distinguer le travail féminin ouvrier de ce qu'il était avant le XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, si les femmes travaillaient déjà auparavant (fileuses, couturières, ouvrières des usines de tabac ou des brasseries), les modes de rémunération normés (avec

---

<sup>231</sup> *Ibid.*

<sup>232</sup> *Ibid.*, art. 7. Document annexe aux statuts du syndicat professionnel des ouvriers et employés du liège, créé en 1937 à Saint-Raphaël, comprenant des employés des établissements Beroard, faisant part des « bases salariales » dans la façon dont sont rémunérées les femmes.

<sup>233</sup> Michel Bellenfant et Yves Rinaudo, *Le Var au XIX<sup>e</sup> siècle (1815-1914)*, imprimerie du C.R.D.P de Nice, Conseil Général du Var, 1990.

<sup>234</sup> Jean-Marc Olivier, *op. cit.*

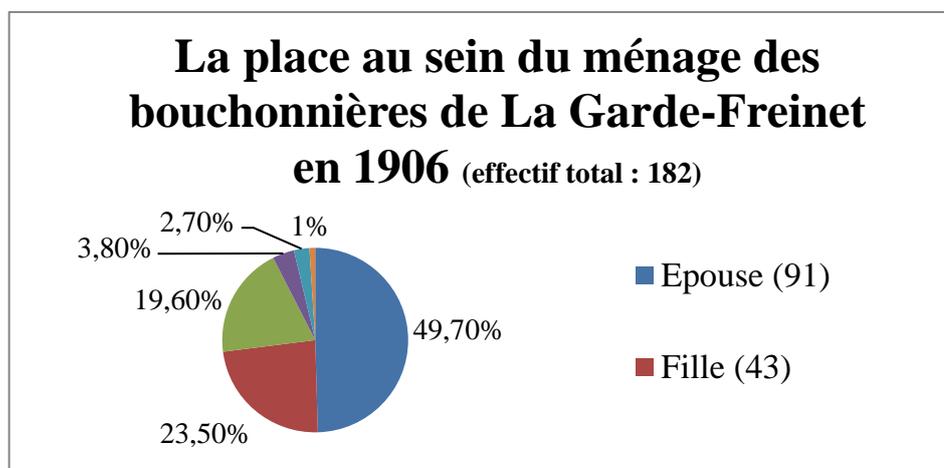
<sup>235</sup> Laurie Strobant, *Les bouchonneries du Var... op. cit.*, p. 13-21.

l'industrialisation, les salaires des femmes sont strictement calculés, à la pièce – comme ici –, à l'heure ou à la journée) font partie des éléments qui, associés à d'autres (comme la multiplication des usines, les horaires des ouvrières clairement définis, de jour, comme de nuit, dans des lieux, de plus, souvent mixtes) entraîne des interrogations sur la légitimité de ce travail féminin. Ce travail féminin en usine prend le contrepied de ce que la société considère traditionnellement comme « les métiers de femmes » c'est-à-dire ceux qui s'inscrivent dans le prolongement des fonctions « naturelles », maternelles et ménagères. Contrairement aux métiers d'infirmière ou institutrice, le métier d'ouvrière ne correspond pas au modèle de la femme qui aide, soigne et console. En outre, il mettrait en danger la vertu des femmes, attiserait leur vanité et compromettrait leur capacité à assurer dignement leurs fonctions de mère de famille<sup>236</sup>.

## II – Le statut social des ouvrières bouchonnières

### 1 – Un poids important au sein des ménages et de la filière bouchonnière

Il s'agit ici de s'intéresser à la manière dont sont enregistrées les femmes au sein du ménage dans les recensements, de manière à cerner leur rôle et leur statut dans un cadre familial. En effet, la manière dont les femmes se présentent au recenseur en dit long sur la manière dont elles se perçoivent et sont perçues par les autres membres du ménage. À La Garde-Freinet, en 1906, on compte 182 femmes bouchonnières, un échantillon assez important des bouchonnières du Var. Voici la répartition de leur place au sein des ménages :



\*Autres (membres de la famille) : belle-mère (1), belle-sœur (2), petite-fille (1), belle-fille (1).

\*\*Autres (non membres de la famille) : pensionnaire (1), ménagère (1).

Fig. 14. La place des femmes au sein de leur ménage pour les bouchonnières de La Garde-Freinet en 1906<sup>237</sup>.

<sup>236</sup> Sylvie Schweitzer, *Les femmes ont toujours travaillé...*, op. cit., p. 195.

<sup>237</sup> Diagramme réalisé à partir du recensement de 1906. Arch. dép. Var.

On constate que la moitié des femmes exerçant la profession de bouchonnière à La Garde-Freinet en 1906 sont des mères de famille vivant avec leur époux. D'une part, cette constatation va contre l'idée reçue qui a longtemps eu cours selon laquelle seules les femmes célibataires travaillent, « privées d'un Monsieur-Gagne-Pain »<sup>238</sup> ; et d'autre part, la profession de bouchonnière leur procure une visibilité en tant que travailleuses, particulièrement rare en milieu rural où leur présence dans les secteurs où elles collaborent avec leur conjoint (commerce, travaux des champs...) ou dans le cadre du travail à domicile, a souvent conduit à une sous-estimation de leurs activités économiques<sup>239</sup>. La profession de bouchonnière se distingue d'ailleurs souvent de celle de l'époux : sur les 94 bouchonnières recensées avec leurs époux, environ la moitié<sup>240</sup> ont un mari dont la profession est également bouchonnier ; donc environ autant exercent une profession autre : « *menuisier patron* », « *employé boulanger* », « *cultivateur* », « *bûcheron* », « *cantonnier* »<sup>241</sup>... Ces ouvrières bouchonnières ne travaillent donc pas comme auxiliaires de leurs maris, mais se situent bien dans une activité professionnelle distincte ce qui leur procure une certaine indépendance. Parfois, la situation professionnelle de l'épouse semble même moins précaire que celle du mari : on note ainsi au sein des ménages des maris, des pères ou des frères manœuvres<sup>242</sup> (profession non qualifiée et fortement précarisée), « *journaliers divers* »<sup>243</sup> ou « *maçons divers* »<sup>244</sup> alors que les épouses et/ou filles travaillent pour des employeurs fixes et que la dénomination d'ouvrière bouchonnière est plus qualifiante que celle de « *journalier* ». On peut supposer alors que ce travail salarié donne aux femmes une importance accrue au sein du foyer de par le fait qu'il s'agit d'un travail souvent indépendant de celui du mari et une contribution notable aux revenus de la famille. C'est ainsi que certaines femmes vivant avec des hommes sont recensées, fait très inhabituel, comme « chef de ménage ». C'est le cas de Baptistine Mobiglia (37 ans) qui vit seule avec son frère boulanger (32 ans).<sup>245</sup> Citons encore la fratrie Bracco qui forme un ménage de trois bouchonniers (exerçant dans trois bouchonneries différentes) au sein duquel c'est l'aînée, Virginie, âgée de 36 ans, qui est enregistrée comme « chef de ménage » et non l'un de ses deux frères, pourtant largement majeurs.

Parmi l'ensemble des « *filles* » et « *filles* » vivant en famille donc, et exerçant la profession de bouchonnière à La Garde-Freinet en 1906, soit 64 personnes, plus de la moitié exercent la même profession qu'un de leurs parents (36) et cette proportion serait sans doute plus importante si l'on comptabilisait les journaliers. Ce terme est en effet trop vague mais peut néanmoins tout à fait désigner des journaliers bouchonniers. Presque la moitié de ces 36 personnes sont des filles (21). Et parmi ces filles, 14 exercent le même métier que leur mère. On constate ainsi une certaine reproduction familiale, par la mère, à l'image de Joséphine Paul

---

<sup>238</sup> Sylvie Schweitzer, « La mère de Cavanna. Des femmes étrangères au travail au XX<sup>e</sup> siècle », dans *Travail, Genre et sociétés. Migrations et discriminations*, 2008, n° 20, p. 29-45.

<sup>239</sup> *Ibid.*

<sup>240</sup> 49 sur 94.

<sup>241</sup> Recensement quinquennal de population de La Garde-Freinet, 1906, p. 16.

<sup>242</sup> *Ibid.* p. 2.

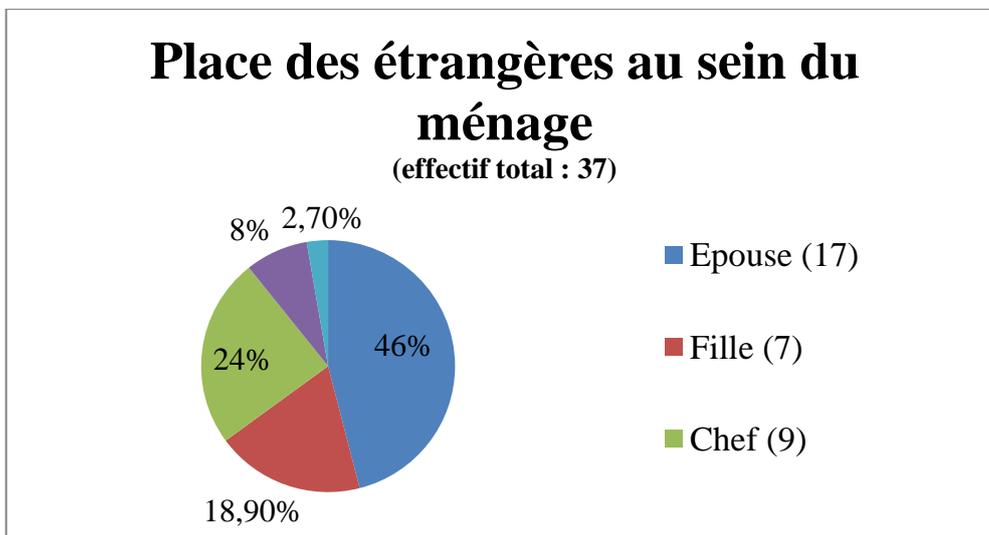
<sup>243</sup> *Ibid.* p. 25.

<sup>244</sup> *Ibid.* p. 25.

<sup>245</sup> Recensement quinquennal de population de La Garde-Freinet 1906, p. 15.

dont la mère est aussi bouchonnière et le père, facteur.<sup>246</sup> Citons encore Marcelle Bracco qui vit seule avec sa mère et sa sœur : elles font toutes les trois le même métier<sup>247</sup>. La dimension sexuée de la reproduction sociale est particulièrement visible chez certaines familles comme les Raybaud<sup>248</sup> de La Garde-Feinet : le père et le fils sont cultivateurs tandis que la mère et la fille sont bouchonnières.

En outre, parmi celles dont les mères ne sont pas recensées comme bouchonnières en 1906, on sait par d'autres recensements qu'elles ont pu l'être auparavant<sup>249</sup>. Parmi les « filles » dont la mère n'est pas bouchonnière, on note principalement des journalières ; suivent aussi des couturières, blanchisseuses, femmes au foyer. On remarque donc, outre la reproduction sociale, des situations d'acquisition d'un meilleur statut social, moins précaire que celui de journalière, ou un statut qui émancipe potentiellement de la sphère domestique (associée à la couture, à la blanchisserie ou l'absence de profession). Pour certaines « filles », le père est cultivateur et la mère « *ouvrière agricole* » comme Élisabeth Gaytté (recensement 1911) ce qui suggère sinon une forme d'ascension sociale à une époque où la mécanisation est associée au progrès (dans un contexte rural qui n'est pas celui parfois déprécié de l'usine de la grande ville), du moins une forme d'émancipation par rapport au métier des parents.



\* Autre, membre de la famille : belle-sœur (2), belle-fille (1).

\*\* Autre, non membre de la famille : pensionnaire (1).

Fig. 15. Place des étrangères au sein du ménage à la Garde-Feinet en 1906<sup>250</sup>.

<sup>246</sup> Recensement quinquennal de population, La Garde-Feinet, 1906, p. 12.

<sup>247</sup> *Ibid.* p.14.

<sup>248</sup> *Ibid.* p. 42.

<sup>249</sup> À l'image de Marie Casson. *Ibid.* p.15. Voir aussi Laurie Strobant, *Les bouchonneries du Var...*, *op. cit.*, p. 41-42.

<sup>250</sup> D'après le recensement de population de La Garde-Feinet, 1906. Arch. dép. Var.

À l'échelle de la Provence, le taux d'immigrés avoisine le quart de la population totale au début du XX<sup>e</sup> siècle et il est très largement composé d'Italiens à cette époque. Cette part non négligeable concerne aussi bien les (grands) centres urbains<sup>251</sup> que les zones plus rurales<sup>252</sup>, le moyen et l'arrière-pays<sup>253</sup> anciennement inscrits dans les migrations saisonnières transfrontalières avec l'Italie<sup>254</sup>, que le littoral plus récemment dynamisé par l'essor du tourisme et des hivernants d'Europe du Nord. À l'échelle des bouchonneries de La Garde-Freinet, la part des femmes étrangères n'est que de 20 % de l'ensemble des femmes employées en 1906. Hommes et femmes confondus, les étrangers représentent seulement 25 % des ouvriers de la fabrique Alexis, la plus importante fabrique de bouchons de la ville, et 10 % des ouvriers de chez Escoffier, autre établissement considérable de la ville<sup>255</sup>. Au total, en 1906, ils ne représentent que 16 % des ouvriers bouchonniers de la Garde-Freinet et moins du quart des ouvriers bouchonniers de Draguignan. Ces proportions sont peu élevées si l'on songe qu'à l'échelle nationale, au début des années 1900, les étrangers représentent 51 % des ouvriers d'usines<sup>256</sup>. À l'échelle de la Provence, certains secteurs de l'industrie emploient massivement les étrangers : en 1912, à Marseille, les Italiens représentent par exemple les deux tiers des employés des huileries<sup>257</sup> et cette prépondérance étrangère est également visible pour les secteurs aux activités fortement féminisées (89 % des ouvrières des quatre principales filatures de Marseille sont italiennes). Dans les zones rurales, les étrangers sont aussi massivement présents comme à Trans-en-Provence (Var) où près de 70 % des employées de la filature du village sont italiennes en 1906.<sup>258</sup>

Le fort ancrage local (associé à son exercice familial) de l'activité bouchonnière et la conscience de son importance pour l'économie de la ville<sup>259</sup> peuvent expliquer la forte participation locale au travail des bouchonneries et donc la nécessité plus faible de recourir à une main-d'œuvre étrangère dans de fortes proportions. En outre, pour le travail du liège, une composante espagnole (catalane plus précisément) vient s'ajouter à la composante italienne.

---

<sup>251</sup> Yvan Gastaut, « Histoire de l'immigration en PACA aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », dans la revue *Hommes et Migrations*, n° 1278, mars-avril 2009. Histoire des migrations panorama régional, volume II, p. 50.

<sup>252</sup> À titre d'exemple, les immigrés italiens constituent le tiers de la population de Gassin et un cinquième de la population de Ramatuelle en 1906. À ce propos, voir l'article de Laurie Strobant « L'immigration piémontaise dans la presqu'île de Saint-Tropez, fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle », *Ansima i me pass (dans mes pas), récit d'une expérience au croisement de l'histoire, de l'ethnographie et du spectacle vivant*, dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2019. ISBN : 978-2-9555625-4-3.

<sup>253</sup> À ce sujet, voir par exemple l'article de Stéphane Kronenberger, « Grasse, terre d'immigration en Provence (1851-1914) », *Recherches régionales Alpes-Maritimes et contrées limitrophes*, n° 207, 2014.

<sup>254</sup> Ralph Schor, *Histoire de l'immigration en France, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Armand Colin/Masson. Paris, 1996, p. 20.

<sup>255</sup> D'après le recensement de La Garde-Freinet en 1906. L'étude des recensements des localités voisines montre que les ouvriers travaillant pour ces fabriques mais étant domiciliés dans une autre ville est très faible et ne concerne pas plus les étrangers que les Français. L'étude des travailleurs habitant La Garde-Freinet est donc représentative de la main d'œuvre de ces entreprises.

<sup>256</sup> Ralph Schor. *Histoire de l'immigration...*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>257</sup> Stéphane Mourlane et Céline Rognard. *Empreintes italiennes, Marseille et sa région*. Lyon : Editions Lieux Dits, 2013, p. 40.

<sup>258</sup> Karine Lambert et Valerie Pietri, *op. cit.*, p. 101.

<sup>259</sup> Jean-Marc Olivier, *op. cit.*

Elle est liée à la maîtrise d'un savoir-faire spécifique et constitue une des particularités de ce secteur d'activités<sup>260</sup>.

Les figures 14 et 15 montrent que concernant les travailleuses du liège, on a une part un peu plus importante de femmes recensées comme chefs de ménage chez les étrangères (24 % des bouchonnières étrangères), comparé à la part des chefs de ménage femmes sur l'ensemble des bouchonnières (un peu moins de 20 %) ; des proportions néanmoins assez proches.

En revanche, lorsque l'on prend les femmes dans leur ensemble, toutes nationalités confondues, presque la moitié des femmes chefs de ménage vivent seules (16 sur 36 soit 44,4 %) tandis que chez les étrangères cette part n'est que de 22 %. Ce pourcentage est d'autant plus faible que dans d'autres ateliers d'industrie rurale du Var, les célibataires sans enfant sont prédominantes au sein des travailleuses italiennes. C'est le cas dans la filature de Trans-en-Provence où ce cas de figure représente 79 % des ouvrières italiennes de la filature : cette prépondérance des célibataires sans enfants semble ici s'expliquer par la jeunesse des employées d'une part, leur mobilité, leur statut social peu attractif et leur condition d'étrangères d'autre part<sup>261</sup>. La majorité des femmes chefs de ménage étrangères exerçant la profession de bouchonnière à La Garde-Freinet en 1906 sont des femmes avec des enfants à charge à l'image de Mariette Vincens, Espagnole qui vit seule avec son fils, commis aux Dames de France<sup>262</sup>. Cette dernière profession de migrant de seconde génération est par ailleurs intéressante et permet de l'associer aux cols blancs<sup>263</sup>, mettant ainsi en avant une évolution dans l'insertion professionnelle entre la première et la seconde génération : on passe du secteur secondaire au secteur tertiaire. L'exemple de Jeanne Demelas née en Sardaigne qui élève seule ses trois enfants<sup>264</sup> peut aussi être évoqué ou encore celui de l'Italienne Marguerite Vallati qui vit seule avec ses quatre enfants dont l'un est bouchonnier<sup>265</sup>. En outre, la présence de ces femmes est récente pour certaines comme Jeanne Demelas dont on devine l'arrivée dans la ville depuis peu à travers les lieux de naissance des enfants. La présence de ces femmes seules interroge. On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agisse de migrations de maintien et que ces femmes n'ont pas vocation à rester définitivement dans la localité.

Les ouvrières d'usines étrangères, ayant parfois acquis une situation d'indépendance dans le cadre de la migration, peuvent subir des reproches émanant de leur pays/communauté d'origine. Pour Amy Bernardy, une observatrice piémontaise contemporaine de la Belle Époque ayant produit un rapport concernant l'émigration féminine, celle-ci est condamnable car elle est

---

<sup>260</sup> Laurie Strobant, « Les ouvriers étrangers dans l'industrie du liège varoise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle : entre savoir-faire recherché et précarité », dans *La Revue du Freinet*, n° 13, 2017, p. 37-58.

<sup>261</sup> Karine Lambert et Valerie Pietri, « La route de la soie... », *art. cit.*, p. 105.

<sup>262</sup> Recensement quinquennal de population, La Garde-Freinet, 1906, p. 14.

<sup>263</sup> Judith Rainhorn, *Des rives, des continents. Les migrants italiens à La Villette (Paris) et à East Harlem (New York) de 1880 aux années 1930. Intégration, mobilités et territoires urbains*. Thèse dirigée par M. Pinol, soutenue publiquement le 28 novembre 2001, Université de Tours-François Rabelais. Tome 1, p. 492.

<sup>264</sup> Recensement quinquennal de population, La Garde-Freinet, 1906, p. 23.

<sup>265</sup> *Ibid.*, p. 35.

associée à la dépravation et à l'immoralité. Elle évoque des dangers pour la santé des femmes travaillant en usine en particulier : « application trop appuyée dans des locaux fermés, usure de la vue, anémie et autres désordres dus à ce régime ». Son discours se double aussi d'une critique concernant les femmes qui migrent seules, c'est-à-dire sans suivre un père, un mari. Elle situe leurs motivations du côté de l'envie de luxe et de liberté et fustige leur supposée attirance pour « l'industrialisation » qui les éloignerait du mode de vie et des valeurs rurales. On peut toutefois penser que les bouchonnières sont moins touchées par ce type de reproches, vivant précisément dans un environnement rural. Mais jamais leur rôle clé dans les « stratégies de maintien », c'est-à-dire dans des stratégies migratoires élaborées à une échelle familiale, n'est évoqué. Pourtant, c'est souvent dans le cadre collectif d'une décision du groupe de parentés que s'effectue la migration : les membres partis à l'étranger deviennent alors les pourvoyeurs de ressources essentielles au maintien de la famille dans le village d'origine. Or, parmi ces acteurs au cœur des logiques de maintien se situent justement les migrantes qui s'insèrent dans le secteur industriel. C'est ce que souligne Stéphane Kronenberger : « Moins connue que la servante, la jeune ouvrière est pourtant une autre figure importante de l'émigration féminine transalpine. La crise structurelle que subit, dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, le secteur proto-industriel amène en effet certaines familles de la montagne à réorienter leur stratégie pluriactive ».

En outre, le capital social joue un rôle clé dans l'insertion socioprofessionnelle des migrantes. Une fois arrivées en France, elles ne sont pas livrées à elles-mêmes et soumises à toutes les tentations de dépravations morales possibles comme on peut l'entendre ici et là. Ces femmes qui migrent seules sont souvent hébergées dans un premier temps par des membres du village d'origine. Il semble en être ainsi pour la bouchonnière Justine Sensamini, originaire de Chiusa di Pesio, dans la province de Cuneo, dans le Piémont et hébergée à Seillans, en 1906 par la famille Gastaldi, originaire de la même localité. De façon similaire, la même année et dans cette ville, Angèle Alberto est hébergée par une autre famille Gastaldi. Tous sont aussi originaires de Chiusa di Pesio bien que n'ayant aucun lien de parenté comme le précise le recensement. Les réseaux migratoires jouent un rôle clé dans l'accueil et l'insertion socio-professionnelle des migrantes.

Si Amy Bernardy affirme que les conséquences économiques des migrations féminines sont le plus souvent positives (à l'image du gouvernement italien qui apprécie l'apport financier que les remises des émigrants représentent pour la balance des comptes italienne), elle considère que ces migrations qui touchent essentiellement des « jeunes filles de 8 à 30 ans » sont discutables pour ce qui est de la moralité et de la santé de migrantes, en lien avec l'évolution de « leurs relations avec le monde extérieur ». Elle ajoute « dans cet ordre d'idée, nous pouvons mettre au premier rang de cette influence néfaste les usines ». Tuberculose et maladies vénériennes sont aussi citées en tant qu'illustrations de la dégradation sanitaire et morale des femmes émigrantes.

Concernant les épouses, elles sont, comme pour l'ensemble des bouchonnières, nombreuses à exercer la profession de bouchonnière de manière différenciée par rapport à leur

mari<sup>266</sup>. De la même manière, leur place de salariée permet à ces femmes de générer un revenu propre, accroissant leur autonomie et augmentant la dépendance des ménages vis-à-vis des revenus des femmes. Ceci renforce le statut social et le pouvoir de négociation de ces dernières face aux autres membres de la famille<sup>267</sup>. Ce pouvoir de négociation est d'autant plus fort que nombreux sont les maris de ces bouchonnières à exercer un emploi particulièrement précarisé<sup>268</sup> (journalier, manœuvre, etc.).

En ce qui concerne les « *filles* » (recensées comme telles, donc vivant avec leur famille) issues de l'immigration, la dimension émancipatoire du travail salarié en usine semble bien présente. Si l'on écarte les migrantes de seconde génération, nées en France, qui sont plus nombreuses que les primo-arrivantes à être dans une situation de reproduction sociale vis-à-vis de l'activité des parents<sup>269</sup>, les migrantes « *filles* », donc arrivées jeunes en France puisque vivant encore avec leurs parents en 1906, exercent essentiellement cette profession de bouchonnière par contraste avec la profession de leurs parents, souvent plus précarisée ou réputée particulièrement difficile physiquement (journalier, manœuvre, maçon, mineur...). Ces métiers de migrants de première génération peuvent aussi être associés à la culture d'origine (cordonnier, cultivateur dans le cadre de migrations internes au monde rural) et certains sont particulièrement mobiles dans leur pratique (marchand ambulant, matelassier...) ce qui caractérise souvent les activités des Italiens primo-arrivants du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>270</sup>. Ainsi, les sœurs Alberti, Véronique et Mariette, originaires de Cuneo, sont les filles d'un journalier et d'une matelassière<sup>271</sup>. Or, elles sont toutes deux ouvrières bouchonnières chez un employeur fixe, l'une chez Alexis, l'autre chez Escoffier, à La Garde-Freinet. Et ces emplois *a priori* stables puisque le nom de l'employeur est précisé, ont toutes les chances de leur donner, là encore, un pouvoir de négociation accru au sein de leur famille. On retrouve ce type de schéma dans de nombreuses familles d'origine piémontaise du Var<sup>272</sup> mais également pour les migrants d'autres origines : ainsi l'Autrichienne Martinelly<sup>273</sup>, âgée de 17 ans en 1906, travaille cette année-là pour l'entreprise Guillabert de Seillans, tandis que son père est scieur de long et sa mère ne travaille pas.

En outre, certaines logiques matrimoniales montrent le rôle structurant des femmes au sein de la filière bouchonnière. À l'échelle de La Garde-Freinet par exemple, on remarque de

---

<sup>266</sup> Comme Isabel Rafaël, originaire de Roccabruna et exerçant la profession de bouchonnière à Draguignan en 1911, qui est l'épouse d'un cordonnier, profession fréquente chez les Piémontais. Recensement quinquennal de population de Draguignan, 1911.

<sup>267</sup> Afshar 1998 ; Kabeer, 1994. Cités par Gerdien Steenbeek, Annelou Ypeij et Fenneke Reysoo. *Genre, mondialisation et pauvreté*, dirigé par Christine Verschuur avec Fenneke Reysoo, collection « cahiers genre et développement » n° 3, 2002, L'Harmattan. Iuèd-efi, Genève. Communication « genre et mondialisation : exploration d'un débat », p. 23-44, ici p. 26.

<sup>268</sup> Comme Thérèse Allione dont le mari est journalier. Recensement quinquennal de population, Gonfaron, 1911, p. 6.

<sup>269</sup> Laurie Strobant, *Les bouchonneries du Var... op. cit.*, p. 92.

<sup>270</sup> Ralph Schor, *Histoire de l'immigration...*, *op. cit.*, p. 20.

<sup>271</sup> Recensement quinquennal de population de La Garde-Freinet, 1906 p. 26.

<sup>272</sup> Laurie Strobant, *Les bouchonneries du Var... op. cit.*, p. 93.

<sup>273</sup> Recensement quinquennal de population, Seillans, 1906, p. 198.

nombreux mariages mixtes entre des bouchonniers catalans et génois (détenteurs d'un savoir-faire spécifique) avec des femmes françaises pleinement intégrées au milieu bouchonnier local, de par leur profession et leur contexte familial<sup>274</sup>.

D'une manière générale, la profession de bouchonnière procure au travail des femmes une certaine visibilité en tant que profession exercée à l'extérieur de la sphère domestique. Pour les travailleuses nationales comme pour les étrangères, c'est aussi un moyen d'acquérir une certaine indépendance professionnelle et financière vis-à-vis du mari ou du père.

## **2 – La question de la précarité**

Il est difficile de cerner la main d'œuvre d'appoint des bouchonneries dans les recensements, le terme de journalier étant flou et pouvant aussi bien désigner des journaliers agricoles que des journaliers industriels. Néanmoins, en prenant en compte l'absence de « *patron* » fixe, il semble que l'on puisse saisir une partie de la main d'œuvre mouvante des bouchonneries. Or, en prenant en compte ce critère, il apparaît que les femmes sont davantage présentes au sein de la population des bouchonniers précarisés. L'exemple de La Garde-Freinet, avec ses centaines de bouchonniers, est représentatif de cette situation (fig. 16).

<i>Part des femmes en situation de précarité<sup>275</sup> au sein de la population bouchonnière, à La Garde-Freinet, 1906</i>		
Effectifs bouchonniers	Nombre de femmes au sein des bouchonniers	<b>Part des femmes au sein des effectifs de bouchonniers</b>
308	185	<b>60 %</b>
Effectifs bouchonniers dont l'employeur n'est pas spécifié	Effectif des femmes au sein des bouchonniers dont l'employeur n'est pas spécifié	<b>Part des femmes au sein des bouchonniers dont l'employeur n'est pas spécifié</b>
17	12	<b>70,5 %</b>

Fig. 16.

<sup>274</sup> Laurie Strobant, « Les ouvriers étrangers dans l'industrie du liège varoise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, entre savoir-faire recherché et précarité », *Revue du Freinet, Pays des Maures*. Conservatoire du Patrimoine du Freinet, n°13, 2017, p. 46. Url : <https://www.conservatoiredufreinet.org/massif-maures/uploads/2020/07/Revue-13-ouvriers-etrangeurs-STROBANT.pdf>

<sup>275</sup> Le fait que l'employeur ne soit pas mentionné dans le recensement montre que la personne exerce sa profession en changeant régulièrement de patron, induisant de fait une situation professionnelle précaire.

Si l'on croise les critères de l'origine étrangère et du sexe, on retrouve la même tendance (Fig. 17).

<i>Part des bouchonnières étrangères au sein de la population bouchonnière totale et de la population bouchonnière en situation de précarité</i>		
Effectifs bouchonniers	Nombre d'étrangères au sein des bouchonniers	<b>Part des étrangères au sein des effectifs de bouchonniers</b>
308	33	<b>10,7 %</b>
Effectifs bouchonniers dont l'employeur n'est pas spécifié	Effectif des femmes étrangères au sein des bouchonniers dont l'employeur n'est pas spécifié	<b>Part des étrangères au sein des bouchonniers dont l'employeur n'est pas précisé</b>
17	3	<b>17 %</b>

Fig. 17.

En outre, on note des distinctions de statut au sein des différentes communautés étrangères, en lien avec les qualifications supposées de certaines communautés, les ouvriers sardes d'une part, et catalans d'autre part étant particulièrement recherchés pour leur savoir-faire lié au travail du liège dans leur région d'origine<sup>276</sup>. Un registre d'immatriculation d'étrangers fait état de l'arrivée de bouchonniers sardes dans le village de Seillans entre 1896 et 1916 (figure 17). Or, ce registre montre que leur venue est programmée : dès leur arrivée dans le village, ils sont enregistrés comme bouchonniers. De plus, certains ne présentent aucun document attestant leur identité, sans que cela ne pose problème ce qui est un marqueur de confiance, le signe que la personne est vraisemblablement attendue. Enfin, le document fourni par l'un d'entre eux, « une feuille illimitée de congés », indique que le migrant quitte un emploi pour venir travailler à la bouchonnerie Guillabert. De plus, ce document suggère une place importante dans la hiérarchie de l'entreprise d'origine. Il est en effet impensable qu'un simple ouvrier peu qualifié (et encore moins un journalier servant de main d'œuvre d'appoint), puisse obtenir un tel « privilège ». Tout laisse penser que ces migrants sont attendus et donc recherchés pour un savoir-faire spécifique. Les indications salariales visibles dans les dossiers de naturalisation confirment le meilleur salaire des Sardes et des Catalans (tous originaires de la province de Gérone) par rapport aux Piémontais<sup>277</sup> dont le parcours géographique et professionnel montre que l'insertion dans le secteur de la bouchonnerie s'est fait de manière circonstancielle<sup>278</sup>. Or, parmi les onze migrants qualifiés du registre de Seillans, on ne note qu'une seule femme.

<sup>276</sup> Laurie Strobant, « Les ouvriers étrangers dans l'industrie du liège... » *op. cit.*, p. 48-52.

<sup>277</sup> Laurie Strobant, *Les bouchonneries du Var... op. cit.*, p. 52.

<sup>278</sup> Laurie Strobant, *Revue du Freinet...*, p. 57-58.

<i>Immigrants sardes recensés comme bouchonniers et déclarés sur le registre d'immatriculation d'étrangers de Seillans pour les années 1896 et 1916</i>						
Nom	Prénom	Lieu de naissance	Date d'arrivée	Date de déclaration	Document fourni	Numéro de fiche immatriculation
Lecle	Alexandre	Terranova-Pausania	1 <sup>er</sup> janvier 1910	3 janvier 1910	Extrait de naissance et passeport	161
Castagna	François	Ozieri	1903 (à l'âge de 5 ans)	5 août 1916	Certificat de naissance	191
Pintus	Pascale	Tempio	10 avril 1903	12 avril 1903	Passeport	104
Demuro	Emilio	Tempio	10 avril 1903	12 avril 1903	Passeport	105
Grimaldi	Antonio Paolo	Tempio	4 juillet 1905	6 juillet 1905		117
Panigada	Angelo Giuseppe	Opera	30 septembre 1905	2 octobre 1905	Passeport et extrait de casier judiciaire	118
Deriù	Salvatore	Pattada	30 novembre 1905	1 <sup>er</sup> décembre 1905		121
Umana	Paola	Oschiri	10 mai 1906	12 mai 1906	Passeport	126
Serra	Tommaso	Terranova-Pausania	14 octobre 1906	16 octobre 1906	Passeport et certificat de bonne conduite	129
Sechi	Giovanni	Tempio	14 juin 1907	16 juin 1907	Passeport	137
Vacco	Remo	Pattada	22 décembre 1907	24 décembre 1907	Feuille de congés illimités	146

Fig. 18. Extrait de registre d'immatriculation d'étrangers<sup>279</sup>.<sup>279</sup> Archives municipales de Seillans.

Au total, les femmes ne représentent que deux des six Sardes encore présents à Seillans en 1911 alors qu'elles représentent la totalité des travailleurs piémontais de la bouchonnerie cette année-là. D'autre part, les effectifs piémontais de l'établissement Guillabert ont été presque intégralement renouvelés entre 1906 et 1911, ce qui confirme l'idée d'une forte mobilité et précarité de la main d'œuvre et particulièrement de la main d'œuvre étrangère piémontaise féminine. Cette distinction d'origine et de qualification parmi les migrants italiens (Sardes dont la venue est planifiée, donc vraisemblablement recherchés pour leur savoir-faire ; Piémontais plutôt peu qualifiés, main d'œuvre d'appoint), associée à une distinction sexuée (en 1911, les Sardes sont majoritairement des hommes et les personnes originaires du Piémont sont toutes des femmes), conforte l'idée de la situation particulièrement précaire correspondant à la main d'œuvre féminine étrangère. Cependant, certains cas de figure permettent de nuancer notre propos et montrent que parmi les bouchonnières piémontaises, certaines occupent un emploi stable<sup>280</sup>.

Les bouchonnières sont donc nombreuses à exercer une profession différente de celle de leur mari, dans un secteur distinct de celui-ci. Le statut d'ouvrière d'atelier ou d'usine procure donc une certaine indépendance dans la mesure où ces femmes ne sont plus les auxiliaires des maris au champ ou à la boutique. Et cette émancipation en marche cristallise les angoisses des observateurs contemporains évoquées précédemment. Les travailleuses d'usines suscitent la méfiance d'une façon générale en France ; les étrangères sont aussi fustigées par les observateurs issus de leur environnement d'origine : elles sont accusées de trahir les valeurs traditionnelles de leur société d'origine.

Ainsi, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on assiste à une féminisation de la main d'œuvre des bouchonneries varoises, en lien avec la mécanisation du secteur qui entraîne une hausse des effectifs moins qualifiés et payés à la journée, employés en grande partie constitués de femmes. Outre les recensements, cette place prédominante des femmes se retrouve souvent sur les photographies et au sein des effectifs des syndicats ouvriers. La présence des femmes au sein des bouchonneries remet en cause les traditionnelles distinctions genrées, associant les femmes à la minutie et les hommes à la force. Si les femmes sont presque exclusivement présentes dans certains ateliers comme les ateliers de triage (activité très faiblement qualifiée), leur capacité effective à accomplir d'autres tâches supposées nécessiter de la force (séchage) ou dangereuses (sur les machines à couper le liège en bandes ou sur les tourneuses), bouscule les codes. On tente malgré tout de maintenir, tant que faire se peut, une certaine distinction entre les tâches féminines et masculines, distinction qui, bien que bancale dans son application, reste nécessaire pour justifier implicitement les inégalités salariales. Malgré tout, le secteur de la bouchonnerie correspondant à une industrie assez originale à l'échelle de la France (seulement deux autres sites de production importants en dehors du Massif des Maures), les distinctions entre tâches féminines et tâches masculines sont particulièrement difficiles à définir et donc à mettre en œuvre. Se jouent alors une dualité et une tension constante entre les constructions des penseurs supposées justifier l'infériorité sociale de la femme par son infériorité naturelle/biologique et la réalité du travail féminin puisque dans la réalité, les femmes font un travail souvent aussi

---

<sup>280</sup> Laurie Strobant, *Les bouchonneries du Var... op. cit.*, p. 95

physique et dangereux que les hommes : par leurs activités mêmes, elles remettent en cause les schémas traditionnels du genre. Les différences de salaires répondent donc le plus souvent à des modes de rémunération différenciés entre hommes et femmes. En outre, il semble que les femmes constituent la main d'œuvre la plus précarisée des bouchonneries (en termes de stabilité d'emploi), les femmes étrangères (et notamment piémontaises) étant encore plus concernées que les Françaises. Toutefois, ce travail salarié, parfois pour un employeur stable, effectué en dehors de la sphère domestique, leur procure un pouvoir de négociation accru au sein du ménage. Cette indépendance des ouvrières d'usine n'est pas sans susciter la crainte et l'indignation d'une partie des observateurs contemporains. Les femmes étrangères concentrent les préjugés liés au travail des femmes ouvrières (crainte quant à la dimension émancipatoire de ce travail salarié hors de la sphère domestique), au travail des étrangers (prétendue concurrence pour la main d'œuvre nationale) et au travail des femmes en situation migratoire (perte supposée des valeurs traditionnelles de l'environnement d'origine), à ceci près que l'industrie bouchonnière est une industrie rurale, donc qui s'effectue dans un environnement d'origine de nombreux migrants.